



No de résolution
ou annotation

Province du Québec
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

Séance ordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes tenue le 8 juillet 2025 à 19h00 au bureau municipal.

La rencontre est ouverte au public et à laquelle sont présents son Honneur le maire Corey Spence et les conseillers Mariette Sallafranque, Patrick Fleming, Ivan Schryer, Nancy McGuire, Brian Adam et Robert Chafe.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. Ouverture de la séance

Le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 19h00.

2. Présence

Tous présents.

3. Enregistrement de la séance

La réunion en cours est en cours d'enregistrement audio pour des fins administratifs.

4. Adoption de l'ordre du jour

091-25/07

Proposé par le conseiller Chafe, appuyé par la conseillère McGuire, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

5. Adoption du procès-verbal

092-25/07

Proposé par le conseiller Fleming, appuyé par le conseiller Adam, d'approuver le procès-verbal de la dernière séance régulière du conseil du 3 juin 2025 tel que présenté.

Adopté

6. Déclaration de Conflit d'intérêts

La conseillère Sallafranque déclare un conflit d'intérêts concernant une lettre de correspondance à examiner.

7. Déclaration du maire

Le maire fait sa déclaration.

8. Questions du public

Angèle Vaillancourt :

- *Exprime des préoccupations concernant les arbres des voisins, un possible empiètement et le stationnement le long de la route (chemin Pembroke) ;*
- *Demande un suivi concernant la demande de ramassage des débris du mois dernier ;*

Le maire répond que :

- Les problèmes avec les voisins relèvent du domaine civil ;
- Il fera une demande au MTQ et à la SQ pour un meilleur encadrement le long du chemin Pembroke ;
- Les débris seront ramassés une seule fois, dans les semaines à venir, et non de façon annuelle ;



No de résolution
ou annotation

Noëlla Chaput-McGuire :

- Pose une question concernant les invitations à la réunion du conseil du 3 décembre ;

Le maire répond que cette réunion était une séance publique du conseil et qu'il n'y avait pas d'invitations, seulement une participation générale du public.

9. Correspondance

La conseillère Sallafranque quitte la réunion à 19h30.

- Une lettre de demande est reçue de la famille Sallafranque concernant le règlement sur les roulottes.

093-25/07

Réunion familiale — Règlement sur les roulottes

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère McGuire, d'approuver la demande de dérogation au règlement sur les roulottes pour une réunion familiale à venir, telle que présentée.

Adopté

La conseillère Sallafranque revient à la réunion à 19h35.

094-25/07

Subvention routière — Entente annuelle

Proposé par le conseiller Schryer, appuyé par le conseiller Chafe, d'approuver l'entente de financement avec le MTQ pour le financement annuel de l'entretien des routes et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer ladite entente.

Adopté

095-25/07

Bail d'accès — Quai municipal

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Chafe, d'approuver le bail numéro 4121-02-72-0749 avec le ministère des Ressources naturelles pour l'accès à l'eau du quai municipal, et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer ladite entente.

Adopté

096-25/07

Don à l'association de hockey mineur des Comets

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Schryer, d'approuver un don de 150 \$ à l'association de hockey mineur de Fort-Coulonge, tel que discuté.

Adopté

097-25/07

Don au tournoi commémoratif Robert Chartrand

Proposé par le conseiller Fleming, appuyé par la conseillère Sallafranque, d'approuver un don de 1 000 \$ à l'association du Tournoi commémoratif Robert Chartrand, tel que discuté.

Adopté

10. Rapports des comités

Aménagement du territoire, urbanisme et règlements

La conseillère McGuire, responsable du comité d'aménagement, d'urbanisme et de réglementation, donne un rapport verbal.



No de résolution
ou annotation
098-25/07

Règlement 2023-005.003 — Règlement sur les roulottes avec amendements

ATTENDU QUE l'article 86 de la *Loi sur les compétences municipales* permet aux municipalités de régir l'utilisation des véhicules et des roulottes à des fins résidentielles ou commerciales ;

ATTENDU QUE le présent règlement abroge et remplace tout règlement antérieur applicable aux roulottes et aux véhicules motorisés situés à l'extérieur des terrains de camping ;

ATTENDU QUE le règlement 2023-005 nécessite des révisions continues afin de mieux servir la Municipalité ;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné et qu'un projet de règlement a été présenté lors de la séance du conseil tenue le 13 mai 2025 ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère McGuire, appuyé par le conseiller Fleming, et résolu que le règlement 2023-005.003 —
RÈGLEMENT RELATIF À L'UTILISATION DES VÉHICULES
RÉCRÉATIFS ET DES ROULOTTES SUR LE TERRITOIRE DE LA
MUNICIPALITÉ soit adopté et mis en vigueur.

Adopté

099-25/07

Recommandations du CCU — Lot 4 786 006

Proposé par la conseillère McGuire, appuyé par le conseiller Fleming, d'approuver la demande pour une activité commerciale à domicile sur le lot n° 4 786 006, telle que présentée.

Pour : 5 Contre : 1

Adopté à la majorité

100-25/07

Modifications au règlement 2025-004 — Zone RE6

Proposé par la conseillère McGuire, appuyé par le conseiller Schryer, d'approuver la version révisée des règlements de zonage et de lotissement (2025-004.001 et 2025-004.002), incluant les modifications apportées à la zone RE6.

Adopté

Travaux publics

Le conseiller Schryer, responsable du comité des travaux publics, donne un rapport verbal.

101-25/07

Vente de la camionnette

Les soumissions suivantes ont été reçues dans le cadre de l'appel d'offres public pour la vente du camion-pick-up municipal, un GMC Sierra :

<i>Soumissionnaire :</i>	<i>Prix total :</i>
Lloyd Jones	4 550 \$

Il est donc proposé par le conseiller Schryer, appuyé par la conseillère Sallafranque, d'approuver la vente du camion-pick-up au seul soumissionnaire, Lloyd Jones.

Adopté

Communauté, culture et loisirs

Le conseiller Chafe, responsable du comité Communauté, culture et loisirs, donne un rapport verbal.



No de résolution
ou annotation
102-25/07

Exemption fiscale — Résidence Meilleur

Proposé par le conseiller Chafe, appuyé par la conseillère Sallafranque, que la Municipalité appuie la demande d'exemption fiscale auprès de la Commission municipale du Québec pour la Résidence Meilleur du Haut Pontiac.

Adopté

Revitalisation

La conseillère Sallafranque, responsable du comité de revitalisation, donne un rapport verbal.

Sécurité publique

Le conseiller Fleming, responsable du comité de la sécurité publique, donne un rapport verbal.

103-25/07

Enjeux de sécurité — Tour de radiocommunication

ATTENDU QUE la tour de radiocommunication de Radio-Canada, située sur le territoire de la municipalité voisine de Chichetser, est une structure d'environ 300 pieds historiquement équipée de feux clignotants de sécurité afin d'assurer sa visibilité pour les aéronefs ;

ATTENDU QUE la région connaît un trafic aérien régulier en raison de l'aviation de plaisance, du tourisme saisonnier et de sa proximité avec la Base des Forces canadiennes (BFC) Petawawa ;

ATTENDU QUE la tour est située en milieu rural, avec un éclairage artificiel limité, où la visibilité peut être fortement réduite en soirée, la nuit et par mauvais temps ;

ATTENDU QUE la suppression ou la désactivation de ces feux de sécurité par Radio-Canada soulève de sérieuses préoccupations en matière de sécurité publique, notamment pour les pilotes locaux, les services aériens d'urgence et les opérations militaires ;

ATTENDU QUE le conseil municipal estime que ce changement a été effectué sans consultation suffisante des autorités locales ni considération des impacts sur la sécurité régionale ;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU QUE le Conseil de la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes exprime formellement sa préoccupation concernant la suppression des feux clignotants de sécurité sur la tour de Radio-Canada ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil demande à Radio-Canada ainsi qu'aux autorités fédérales de l'aviation, incluant Transports Canada, de réévaluer immédiatement cette décision et d'envisager la réinstallation des feux de sécurité dans l'intérêt de la sécurité publique et aéronautique ;

IL EST ENFIN RÉSOLU QUE copie de cette résolution soit envoyée à :

- Radio-Canada
- Transports Canada
- Commandant de la BFC Petawawa
- Député fédéral de Pontiac
- Député de l'Assemblée nationale pour Pontiac
- MRC Pontiac
- Municipalités locales

Adopté à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Administration

Le conseiller Adam, responsable du comité d'administration, donne un rapport verbal.

Avis de motion — Rémunération du personnel électoral

Un avis de motion et un projet de règlement sont présentés concernant les taux de rémunération du personnel électoral pour les élections municipales de 2025.

104-25/07

Séance du conseil d'octobre

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Fleming, d'approuver la modification de l'horaire de la séance du conseil du mois d'octobre, en raison de la période électorale municipale ; celle-ci se tiendra désormais le mercredi 1er octobre à 19 h 30.

Adopté

11. Comptes payables mensuels

La liste des comptes payables pour le mois de juin est présentée.

12. Questions du public

Aucune.

13. Varia

Aucune.

14. Huis-clos

105-25/07

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Schryer, de procéder à une séance à huis clos, à 19h55.

Adopté

106-25/07

Proposé par la conseillère Sallafranque, appuyé par le conseiller Schryer, de retourner à la réunion régulière, en cours à 20h55.

Adopté

107-25/07

Achat de propriété — Lot 4 786 069

Proposé par le conseiller Schryer, appuyé par la conseillère McGuire, d'approuver l'achat de la propriété portant le numéro de lot 4 786 069, pour le prix convenu de 26 000 \$, et d'autoriser la directrice générale à compléter et signer tous les documents nécessaires.

Adopté

108-25/07

Entente — Accès au chemin de la carrière

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère McGuire, d'accorder une prolongation de 5 mois à l'entente d'accès au chemin de la carrière, conditionnellement au paiement complet des arrérages, tel que discuté.

Adopté

15. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le mardi 5 août 2025 à 19h00 au bureau municipal.



No de résolution
ou annotation

109-25/07

16. Clôture de la réunion

Proposé par le conseiller Chafe, appuyé par la conseillère Sallafranque, que la séance soit levée à 21h00.

Adopté

Directrice générale / Greffière-trésorière

Maire

Je, *Corey Spence, maire*, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.